



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

LE CENTRE DE FORMATION DE LA C.C.I DE RODEZ - VILLEFRANCHE - ESPALION  
EST TRÈS SENSIBLE A L'INTERET QUE VOUS PORTEZ PAR VOTRE SOUTIEN A SES FORMATIONS

	QUOTA	HORS QUOTA (*)		
		Catégorie <u>A</u> = 40 %	Catégorie <u>B</u> = 40 %	Catégorie <u>C</u> = 20 %
<b>Centre de Formation d'Apprentis / IFA « Commerce et Services »</b>	X	X	X →	
<b>Centre de Formation d'Apprentis « Licence Professionnelle Animateur Qualité »</b>	X		← X →	
<b>3IL CCI Rodez -Ingénieur des Techniques de l'Industrie Spécialité Informatique (I.T.I.I)</b>	X			← X
<b>Ecole de Gestion et de Commerce (E.G.C)</b>			← X →	
<b>LE POINT A DE LA CCI DE RODEZ</b>		Activités Complémentaires		

(\*) A noter : Le HORS QUOTA est réparti entre 3 catégories regroupant comme suit les différents niveaux de formation :

Catégorie A (niveaux IV et V) - Catégorie B (niveaux II et III) - Catégorie C (niveau I)

Les pourcentages affectés aux niveaux de formation sont les suivants : Catégorie : A = 40 % - B = 40 % - C = 20 %.

Les **Activités complémentaires** peuvent être imputées indifféremment sur les trois niveaux de formation, (mais la totalité ne peut en aucun cas dépasser 20 % du hors quota) - (Les flèches indiquent qu'il y a une possibilité de Cumul avec l'une ou l'autre des catégories voisines).

☎ Contact pour toutes précisions : Régine Angles : ☎ 05 65 77 77 29 - Fax 05 65 77 77 89- E.mail : [r.angles@rodez.cci.fr](mailto:r.angles@rodez.cci.fr)

Siège social : CCI - 17, rue Aristide Briand - BP 3349 - 12033 RODEZ CEDEX 9 --